

CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 11/07/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

Habitation

Adresse : 704 Route de Rouffignac
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE
Référence cadastrale de l'habitation : BC 191

Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta
Adresse principale : Boterstraat 4
Code postal : 7226 LH Commune : BRONKHORST - Pays-Bas
Mail : info@brigittavos.com

Occupant

Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta

Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta et Madame BRANDSMA Paulien (Propriétés-Privées)

Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Résidence secondaire
Date de réalisation de la filière ANC : Inconnue
Nombre de chambre(s) : 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 4
Nombre Equivalent Habitant : 4 EH
Nombre de logement(s) : 2

Commentaires : L'installation d'assainissement collecte les eaux usées de l'habitation principale composé d'une chambre (soit 2 pièces principales) et du bâtiment annexe composé de 2 chambres (soit 2 pièces principales).

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : > 2 000 m²
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non
Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ? Oui Non
o Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Oui Non ?
o Est-il déclaré ?

Commentaires :

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s)	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input type="checkbox"/>	
<u>Commentaires généraux :</u>	

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Le prétraitement : Fosse toutes eaux

Volume : Environ 2 m ³	
Matériau : Inconnu	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes + eaux ménagères	
Le prétraitement est-il accessible ?	Non
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Non
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	?
Présence d'odeurs ?	?
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	?
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : inconnu %	?
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	?
<p>Commentaires : Lors du précédent contrôle, la personne présente avait déclaré la présence d'une fosse toutes eaux collectant les eaux vannes de l'habitation principale ainsi que l'ensemble des eaux usées du bâtiment annexe (eaux vannes et ménagères). Les WC du bâtiment annexe sont équipés d'un sanibroyeur. Lors du contrôle la fosse n'était pas visible. Il est obligatoire de la localiser et de la rendre accessible en permanence afin de vérifier son volume exact, ainsi que son état et le niveau des boues. Si la fosse est significativement sous-dimensionnée ou représente un danger pour la santé des personnes, alors il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. Ventilation secondaire de fosse à mettre en place. La vidange de la fosse toutes eaux doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/ , rubrique « Assainissement »).</p>	

Le bac à graisses

Volume en L	220 L
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Eaux ménagères
Matériaux	Polyéthylène
Type	Coude plongeur
Tampon du bac à graisse accessible ?	Oui
Hauteur des graisses :	Faible
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	Non
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Oui
<p>Commentaires : Le bac dégraisseur collecte l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation principale. Le bac dégraisseur doit être nettoyé aussi souvent que cela est nécessaire (3 à 4 fois par an en moyenne).</p>	

Le traitement

Type de traitement : Inconnu	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
<p>Commentaires : Absence d'élément probant lors du contrôle permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.</p>	

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p>Commentaires : La filière de traitement est inconnue. Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est incomplète, elle est donc à réhabiliter. Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</p> <p>Travaux et entretien à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le système de traitement pour l'ensemble des eaux usées des deux bâtiments. - Localiser et ouvrir la fosse toutes eaux et vérifier son volume, son état, le niveau des boues et le bon écoulement au sein de celle-ci. Si la fosse est notablement sous-dimensionnée ou représente un danger pour les personnes (risque structurel), il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. - Ventilation secondaire de fosse à mettre en place. <p>Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.</p> <p>Rappel : Une vidange de fosse doit être réalisée lorsque le volume des boues a dépassé 50% du volume utile (hauteur d'eau). L'entretien des préfiltres et bacs dégraisseurs doit être réalisé aussi souvent que cela est nécessaire (en moyenne 3 à 4 fois par an).</p>	
<p>Le Président, Philippe LAGARDE</p>	